

N°16-09-75

L'an deux mil seize, le lundi 26 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 19 septembre 2016.

Présents :

Mesdames SERRURIER B. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; CAZIN B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G.

Absents excusés :

Messieurs ALLOUCHERY J.M. ; LHEUREUX M. ; SENECAAT D. ; MONFAIT D. ; DENUNCQ R. ; BEE D.

Absents :

Madame POURCHEL I.

Messieurs MAGERE M. ; FOURRIER B.

Madame Béatrice BEAUBOIS est élue secrétaire.

OBJET : COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT – LANCEMENT D'UNE ETUDE

Rapporteur : Christian LEROY

L'application de la loi n° 2015-991, dite NOTRe, du 7 août 2015, prévoit le transfert de nouvelles compétences obligatoires aux communautés de communes. Ainsi, au 1^{er} janvier 2020, les compétences "EAU" et "ASSAINISSEMENT" deviendront des compétences obligatoires. Par ailleurs, l'évolution des périmètres de nos EPCI voisins a une conséquence pour certains syndicats des eaux et d'assainissement.

Afin d'anticiper l'exercice de ces compétences, il est proposé d'engager une étude de préfiguration.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à lancer une consultation pour une étude de préfiguration de la prise de compétences eau et assainissement

AUTORISE le Président à signer le contrat à intervenir et tous documents liés à cette mission.

Pour extrait conforme.
Le Président.

